

ARTEX: Comprendre l'introduction de l'art en bourse

Yassir Benjelloun-Touimi—Co-Founder & CEO—ARTEX

Les risques et les avantages de l'investissement dans des actions d'œuvres d'art

Dans un contexte fortement inflationniste, le marché mondial de l'art ne cesse de se développer et d'être regardé, comme en témoigne l'activité record des ventes aux enchères. De nombreuses études montrent que l'art est une classe d'actifs importante (estimée à 3 200 milliards de dollars) qui se caractérise par une faible volatilité et des rendements élevés sur le long terme, tout en étant décorrélée des marchés d'actions et d'obligations plus traditionnels. Par conséquent, en devenant plus accessible, l'art devrait renforcer son attractivité en tant que classe d'actifs dans laquelle investir.

L'achat d'œuvres d'art emblématiques est traditionnellement l'apanage des très riches. Cela pourrait être sur le point de changer avec l'émergence de la copropriété et l'introduction en bourse de l'art. Semblable à une introduction en bourse traditionnelle, où les actions d'une société privée sont émises au public pour la première fois, une introduction en bourse d'art consiste à diviser la propriété d'une œuvre d'art unique en unités plus petites. Au lieu d'acheter une œuvre d'art entière, les investisseurs pourront désormais en acheter une part. Ces actions peuvent ensuite être achetées, vendues ou négociées sur un marché secondaire, via une bourse spécialisée.

Fort de ce constat ARTEX MTF AG a lancé la première bourse mondiale régulée (MiFID II) d'œuvres d'art au monde. Fin 2022, ARTEX MTF AG a obtenu son agrément d'exploitation Multi Trading Facility (MTF). ARTEX est domiciliée dans l'Espace économique européen (EEE) et supervisée par l'Autorité des marchés financiers du Liechtenstein (FMA), dans le cadre la directive européenne relative aux marchés d'instruments financiers (MiFID II).



*Yassir Benjelloun-Touimi
Co-Founder & CEO, ARTEX*

En créant la première bourse au monde d'actions dédiée au monde de l'art, ARTEX offre à des millions d'investisseurs la possibilité de prendre part à une classe d'actifs alternatifs unique. Des teneurs de marché dédiés assurent la liquidité en continu, avec des fourchettes de négociation serrées, de manière fluide et transparente. Cet agrément permet également à ARTEX d'accueillir des institutions financières souhaitant devenir membres de la bourse, dans le but d'offrir à leurs clients un accès sécurisé à la première cotation d'un tableau de maître, attendue dans les semaines à venir. ARTEX a pour ambition d'introduire en bourse pour plus d'un milliard d'euros d'œuvres d'art au cours des prochains trimestres.

ARTEX: Comprendre l'introduction de l'art en bourse

Yassir Benjelloun-Touimi—Co-Founder & CEO—ARTEX

Dans un premier temps, ARTEX se concentre sur des toiles emblématiques des plus grands peintres au monde, couvrant une période allant de la Renaissance au vingtième siècle. Chaque œuvre d'art est détenue par une société anonyme de droit luxembourgeois dont les parts du capital social seront admises à la négociation sur ARTEX par le biais d'une introduction en bourse. Les actionnaires ne supporteront aucun des frais de fonctionnement, tels que ceux liés à la gestion administrative de la société, la garde de l'œuvre ou sa prime d'assurance. Les actions d'art se présenteront sous la forme de valeurs mobilières standardisées similaires à toute autre action cotée en bourse.

ARTEX cherche à démocratiser le marché de l'art en le rendant inclusif et accessible à tous. Les actions d'art auront une valeur nominale de départ de 100 euros, permettant ainsi au plus grand nombre d'investir dans les toiles les plus emblématiques au monde. De plus, les chefs-d'œuvre cotés sur ARTEX seront exposés aux yeux de tous, dans des musées et lors d'expositions à travers le monde. Enfin, ARTEX s'efforcera de permettre aux investisseurs de mieux appréhender le marché de l'art en leur proposant des analyses, notamment sur les dernières actualités du monde de l'art, ainsi que du contenu éducatif, afin de leur offrir un accès uniformisé à l'investissement dans l'art.

Dans ce contexte, ARTEX va présenter le 30 Mai au cours d'une cérémonie «*d'unveiling*» qui aura lieu au prestigieux musée Victoria & Albert à Londres, les deux premières œuvres qui seront introduites sur la bourse ARTEX MTF le 30 juin prochain.

ARTEX a conclu des partenariats avec des fournisseurs de services d'infrastructure boursière reconnus dans le but d'offrir une expérience de trading fluide et une plateforme solide. Les services de compensation et de règlement, ainsi que la mise à disposition de flux

de données, seront assurés par SIX. Grâce aux outils Bloomberg, les utilisateurs du marché auront accès à une infrastructure de pointe pour le passage d'ordre et la gestion des risques. UnaVista, une entreprise du LSEG, aidera ARTEX à remplir ses obligations en matière d'échange d'informations et de reporting des transactions auprès des autorités de supervision.

Rothschild & Co agit en tant que conseiller financier d'ARTEX dans le cadre de l'introduction en bourse des œuvres d'art.

Cette approche innovante de l'investissement dans les beaux-arts démocratisera l'accès à la classe d'actifs exclusive. Les investisseurs ordinaires, exclus du marché de l'art de premier ordre depuis des siècles par des prix prohibitifs, pourraient enfin être sur le point d'y jeter un coup d'œil.

La propriété fractionnée et les introductions en bourse d'art suscitent des étincelles d'intérêt quant à leur potentiel d'ouverture de l'accès au marché et de diversification des portefeuilles d'investissement. Avant de se lancer, les banques privées et les gestionnaires d'actifs doivent comprendre comment les modèles d'introduction en bourse d'art et de propriété fracturée fonctionnent dans la pratique, afin de pouvoir conseiller correctement leurs clients.

Conçu pour les gestionnaires d'actifs, les propriétaires d'actifs, les gestionnaires de patrimoine, les banques privées et les family offices en Europe, notre conférence du 7 juin à Genève (organisée par le GSCGI; invitation et programme en page 30) abordera les thématiques liées à l'opportunité d'investissement offerte par la copropriété dans l'art de grande valeur. Ancrée dans le contexte financier, la discussion explorera les mécanismes de l'introduction en bourse de l'art, en mettant l'accent sur la gestion des risques, la liquidité et les marchés secondaires, et l'évolution du paysage réglementaire.

ARTEX: Comprendre l'introduction de l'art en bourse

Lors de notre conférence nous allons aborder les thèmes suivants:

Inclure l'art dans des portefeuilles de gestion

Quels sont les principaux facteurs qui stimulent la demande de copropriété et d'introduction en bourse d'œuvres d'art, et comment pourraient-ils évoluer dans le temps, compte tenu des changements économiques, démographiques et culturels? Quels sont les rendements financiers potentiels et comment se comparent-ils aux autres options d'investissement? Comment les retours sont-ils générés?

Évaluation et fluctuations des prix

L'évaluation de l'art est subjective et peut être influencée par de nombreux facteurs, entraînant une volatilité des prix et une surévaluation potentielle. Comment garantir l'authenticité, la provenance et l'exactitude de l'évaluation des œuvres d'art pour protéger les intérêts des investisseurs et maintenir la confiance dans le marché de l'art fractionné?

Liquidité

La négociation de fractions d'actions sur les marchés secondaires peut être confrontée à une liquidité limitée, ce qui rend difficile pour les investisseurs d'acheter ou de vendre des actions aux prix souhaités ou dans des délais spécifiques. Quelle est la liquidité attendue des fractions d'actions sur les marchés secondaires et comment les investisseurs peuvent-ils gérer efficacement les compromis entre l'appréciation potentielle du capital et la facilité d'achat ou de vente d'actions?

Yassir Benjelloun-Touimi—Co-Founder & CEO—ARTEX

Incertitude réglementaire

Les cadres juridiques et réglementaires entourant la copropriété dans le domaine des beaux-arts sont en constante évolution, ce qui peut poser des risques en matière de conformité et d'investissement. Comment les cadres réglementaires et les implications fiscales entourant la propriété fractionnée des peintures affectent-ils les risques d'investissement, et comment ceux-ci pourraient-ils évoluer en réponse à la croissance et à la maturation du marché de l'art fractionné?

*Yassir Benjelloun-Touimi
Co-Founder & CEO, ARTEX*

Yassir Benjelloun-Touimi is the Co-Founder and CEO of ARTEX. Yassir brings 20+ years of investment banking experience. He has held prominent roles in London powerhouses such as BNP-Paribas, BAML, and UBS. Prior to founding ARTEX, Yassir successfully set up two similar ventures: ITRAXX at BNP-Paribas, the first liquid credit index family and the most traded product in credit in 2020. The UBS PIN CDS platform took UBS to top ranks in CDS houses within a short timeframe.

ARTEX

STOCK EXCHANGE

*Souhaitez-vous en savoir plus en participant à la conférence du 7 juin à Genève?
RESERVEZ VOTRE PLACE! — Email: secretariat@gscgi.ch*